



Comment reconnaître la maladie professionnelle

Par **ehmamoiselle**, le **19/05/2008** à **09:56**

bonjour

apres 4 operations du dos comment je peux demander la maladie professionnelle et a quoi j aurais droit si jarretais de travailler

j ai 44 ans je suis encore en arret je passe un irm le 21 05 apres je vais savoir si on m opere une 5 fois j en peux plus de tous ca

merci j attend vottre reponse avec impatience
a bientôt

Par **Léa13**, le **22/05/2008** à **11:00**

Bonjour,

Ma mère fut opérée 2 fois du dos cause hernie discale. Ce fut suite à un arrêt accident de travail.

Que faites vous comme métier, est-ce les conditions dans lesquelles vous travaillez qui ont causées votre mal ?

Si oui, il faudrait que vous consultiez la médecine du travail afin qu'elle détermine si vous êtes apte ou non à exercer ce travailler. C'est une possibilité pour prétendre à une invalidité et donc à solliciter une pension d'invalidité.

Bonne courage et bonne chance.

Par **ehmamoiselle**, le **23/05/2008** à **18:32**

bonjour

je suis dans la grande distribution

je met en rayon

je me dit que je sais pas si ca va durer encors lontenp niveau secu merci de correspondre a
bientot